

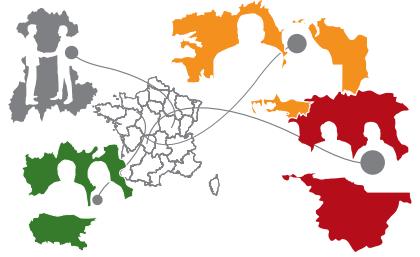
N° 15



© Ville de Dijon.

La lettre du Réseau des territoires pour l'économie solidaire

Septembre 2011

**Sommaire****p. 2 et 3 Initiatives des territoires**

Lille : Évaluation participative du plan lillois de l'ESS

Meurthe-et-Moselle : Construire ensemble aujourd'hui et demain, les Fabriques

Limousin : 110 projets pour les jeunes

Retour sur les États Généraux de l'ESS

p. 4 à 7 Transversales

L'ESS, des valeurs et une stratégie pour une autre Politique de la Ville

p. 8 Vie du réseau**Édito****Il reste du chemin à parcourir...**

Le début de l'été a été riche en échanges, notamment avec les États Généraux de l'ESS. On peut se réjouir de la tenue de cet événement, des rapprochements effectués entre les différentes familles de l'ESS et de la bonne couverture médiatique. Il reste un long chemin à parcourir :

- pour que l'on s'ouvre au-delà du cercle des structures connues et reconnues,
- pour que les habitants de nos quartiers se sentent partie prenante.

L'économie sociale et solidaire génère du collectif. En ce sens, elle se rapproche de la Politique de la Ville dans la mesure où nous situons bien cette dernière dans une logique émancipatrice qui encourage l'innovation sociale, l'expérimentation, les initiatives communes des habitants, et non pas simplement le bâti, le traitement des lieux...

La Politique de la Ville doit être un levier pour un autre modèle de développement économique et un autre projet politique reposant sur :

- l'utilité sociale des entreprises et des activités,
- une autre redistribution des richesses,
- le respect des droits fondamentaux, notamment celui du droit au travail, encore bafoué sur des territoires minés par l'inactivité.

Ces objectifs doivent trouver un ancrage fort au sein des quartiers populaires, souvent porteurs de capacités méconnues qui

pourraient irriguer la société toute entière. En tant qu'élus, il nous appartient de rendre visibles ces initiatives quasi clandestines portées par de nombreux habitants, d'animer l'espace public et d'organiser des débats autour de ces questions.

«Renforcer le pouvoir d'agir des peuples» : tel était le thème central des rencontres intercontinentales pour la promotion de l'ESS qui se sont tenues à Dakar en 2005. Ce thème pourrait guider nos politiques publiques, et en premier lieu la Politique de la Ville, pour ainsi sortir de logiques assistancielles.

Deux exemples pour illustrer ce propos :

- les projets des régies de quartier peinent à faire reconnaître leurs dimensions politiques, économiques, solidaires étroitement liées à leur démarche, et ne sont bien souvent évalués et soutenus qu'à l'aune de leurs actions d'insertion.
- l'habitat participatif pourrait être mieux accompagné par les politiques publiques de l'ESS, qu'il s'agisse d'auto-réhabilitation accompagnée dans le domaine de l'habitat social, ou de projets de coopératives d'habitants. Une cinquantaine de groupes d'habitants travaillent actuellement en France, et se questionnent sur leur rapport à la ville, sur la décision publique, sur la propriété. On peut imaginer qu'il y ait dans ce domaine aussi des perspectives très riches de liens entre Politique de la Ville et politique de l'ESS.

Christiane Bouchart, présidente du RTEES



INITIATIVES DES TERRITOIRES



INITIATIVES DES TERRITOIRES



LILLE

Évaluation participative du plan lillois de l'ESS

Le plan lillois de développement de l'économie sociale et solidaire a toujours accordé une grande place à l'évaluation participative. Le deuxième plan (2007-2010) est arrivé au terme de sa programmation. Le cabinet Amnyos a été retenu pour réaliser l'évaluation de son action sur le plan quantitatif et qualitatif.

Près de 150 acteurs, partenaires institutionnels, techniciens, élus des collectivités et membres des instances de concertation de la Ville ont participé aux différents entretiens et réunions mis en place par le consultant et la délégation à l'ESS.

300 initiatives accompagnées

Au niveau quantitatif, près de 300 initiatives ont été accompagnées, dont 142 ayant répondu à l'appel à projets permanent, et ont fait l'objet d'un soutien caractérisé par de la mise en réseau, de la logistique ou de la communication. 60 d'entre elles ont bénéficié d'un financement du plan lillois. Le plan 2007-2010 a contribué à la création ou la consolidation de 480 emplois.

Visibilité et filières

Au niveau qualitatif, l'intervention du plan a été significative dans le champ du développement et de la consolidation des filières, le soutien aux projets solidaires de proximité, à l'entrepreneuriat collectif. Le plan a également contribué à renforcer la visibilité de l'ESS à Lille, avec des manifestations d'envergure co-construites avec les acteurs locaux tel le forum national du commerce équitable. Autre point de force du PLDESS, sa capacité à faciliter la mise en réseau entre acteurs et à mettre en évidence des axes de mutualisation. Sa principale faiblesse : l'essaimage des valeurs auprès des acteurs économiques capitalistes qu'il a su approcher mais dont il n'obtient pas encore la reconnaissance.

2011-2015 : consolider et innover

Creuset du volet ESS du plan métropolitain de développement économique qui s'est mis en place en janvier dernier, le plan local de la Ville de Lille doit aujourd'hui consolider ses réalisations. La majorité des acteurs souhaitent un plan qui les accompagne pour pérenniser leurs actions, les développer et les essaimer. La volonté d'expérimenter, d'innover reste présente et devrait trouver toute son expression avec le Centre des innovations socio-



Rencontre de la commission extra-municipale à Lille.

économiques qui verra le jour dans un quartier en complète restructuration du Grand Projet Urbain début 2014. Soutenir le développement de nouvelles filières, en particulier du réemploi, innover dans les modes de gardes de la petite enfance, favoriser la création ou la consolidation de 1 000 emplois, favoriser la présence de l'ESS dans tous les grands projets de la Ville et soutenir les porteurs de projets, telles sont les principales orientations du troisième plan.

Elle a permis la réalisation d'une contribution, présentée sous la forme d'un livret de 15 pages et reprenant l'ensemble de la parole échangée avec les acteurs. Le président du Conseil Général s'est fait écho de cette contribution et de la manière dont elle a été construite lors des États Généraux à l'occasion d'une table ronde intitulée « l'innovation sociale : un levier des territoires ».



Lancement de la Fabrique ESS © G. Berger-Conseil Général 54.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Construire ensemble aujourd'hui et demain, les Fabriques en Meurthe-et-Moselle

Environ 250 Meurthe-et-Mosellans ont participé à la première Fabrique d'initiative départementale, consacrée à l'ESS

Son objectif était de co-construire avec les acteurs du département une contribution aux États Généraux qui se sont tenus au

Petit précis des Fabriques

Cette Fabrique s'inscrit dans le cadre d'une démarche plus générale impulsée par le département. Les Fabriques départementales ont pour objectif la mise en œuvre concrète de propositions émanant des Ateliers départementaux, temps forts qui ont mobilisé en 2010 un millier de personnes

autour de cinq thèmes majeurs : entreprendre solidairement, être mobile raisonnабlement, habiter durablement, vivre fraternellement, être jeune aujourd'hui.

Les Fabriques sont des espaces ouverts à tous les volontaires (institutionnels, associatifs, élus, habitants, syndicats, représentants d'administrations, etc.), visant à formuler une action découlant d'une des 501 propositions émanant des Ateliers départementaux, puis à imaginer les coopérations nécessaires à sa mise en œuvre concrète.

Chaque Fabrique est pilotée par un acteur qui en assume l'animation et s'appuie sur une méthodologie permettant l'avancée des travaux. Parmi les caractéristiques communes aux différentes Fabriques :

- s'organiser dans un lieu (concret ou virtuel, permanent ou éphémère);
- constituer un outil d'inventaire et de gestion des ressources sociales, territoriales;
- être un lieu de convivialité;
- ne pas fonctionner en vase clos, les avancées de chaque Fabrique devant être partagées avec les participants de toutes les Fabriques;
- permettre de développer de nouvelles formes de coopération.

Retrouvez les différents projets de Fabriques sur le site www.ateliersdepartementaux54.fr
Contacts : André Corzani, vice-président à l'ESS et à l'insertion / Yoan Galmiche, chargé de mission, délégation générale, Conseil Général Meurthe-et-Moselle, 03 83 94 54 92, ygalmiche@cg54.fr.

Retour sur les États Généraux de l'ESS

La première édition des États Généraux de l'ESS a été un véritable succès : plus de 5 000 personnes ont investi l'ancienne Bourse de Paris du 17 au 19 juin 2011 pour célébrer une autre économie au cours d'un événement festif et citoyen !

De nombreux territoires se sont mobilisés et se sont engagés dans la démarche des États Généraux. Ainsi, une quarantaine d'élus et de techniciens de collectivités adhérentes au RTEES étaient présents à Paris. Parmi eux, Patrick Tillie, conseiller régional ESS Nord-Pas de Calais, qui nous livre ses impressions :

« Il était évidemment impossible de tout voir, ou tout entendre au Palais Brogniart les 17, 18 et 19 juin, mais comme beaucoup de personnes j'ai été impressionné par le monde qui a pénétré dans ces lieux pour promouvoir l'ESS, ses activités, sa pensée, ou glaner des idées pour construire des projets.

L'impression que cette fois l'ESS était visible, et montrée sous diverses facettes avec beaucoup de monde pour en faire chanter les couleurs.

Des débats partout, avec des personnes diverses, et souvent joyeuses de montrer que dans la tourmente de notre société et de notre économie, il y a des alternatives sobres et porteuses d'avenir qui recréent ce qui manque tant aujourd'hui, à savoir la place de chacun, la valeur du partage, l'utilité du travail, l'équilibre économique.

particulière est portée aux projets à dimension collective et solidaire.

340 idées ont été déposées sur le site internet dédié, 140 dossiers déposés et 70 ont été retenus, dont 56 créations d'entreprise.



Projet de la Ressourcerie de Felletin © Conseil Régional Limousin.

Parmi les projets soutenus : création de ressourcerie, création d'une crèche, embauche de jeunes dans une entreprise coopérative pour développer un journal à destination des associations, embauche d'un jeune dans une entreprise adaptée pour étudier une diversification d'activités par la gestion électronique de documents...

Contacts : Ghilaine Jeannot-Pagès, conseillère régionale en charge de l'ESS, g-jeannot-pages@cr-limousin.fr / Sylvie Chappelet, chargée de mission ESS, Conseil Régional Limousin, 05 55 45 19 60, s-chappelet@cr-limousin.fr.

TRANSVERSALE (S)



L'ESS, des valeurs et une stratégie pour une autre Politique de la Ville

À l'heure où l'importance des Contrats Urbains de Cohésion Sociale, prolongés jusqu'en 2014, est réaffirmée, et où la prise de conscience semble généralisée que l'urbain ne règle pas tous les problèmes économiques et sociaux, l'occasion se présente aujourd'hui de se pencher sur l'articulation entre Politique de la Ville et ESS. Plusieurs collectivités ont en effet initié des réflexions et expérimentations d'ESS dans leur Politique de la Ville. Après la réalisation d'un premier cahier d'espérances dans le cadre des États Généraux de l'ESS¹, le RTEs a souhaité poursuivre la présentation d'initiatives.

Économie sociale et solidaire et fondements de la Politique de la Ville ont des liens « naturels » : proximité, participation des habitants, qualité du cadre de vie, mobilisation des ressources du territoire...

Mais comme le souligne le rapport « L'ESS comme levier de développement local pour les quartiers Politique de la Ville, une démarche initiée à la Goutte d'Or² » : « alors qu'à l'origine de la Politique de la Ville, dans les années 80, une approche « communautaire », expérimentale, partant des ressources du territoire, de son tissu associatif, était privilégiée – de nombreuses régies de quartiers naissent dans ce contexte – une recentralisation progressive (justifiée par les problèmes de sécurité) a coupé progressivement la Politique de la Ville des acteurs locaux. L'apogée de cette désincarnation d'une « politique territorialisée » est atteint en 2003 lorsque l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) est créée. La rénovation urbaine a marginalisé le dialogue et le contrat entre les institutions et les forces vives du territoire. En termes de crédits totaux accordés, la rénovation urbaine comprend 80 % des moyens alloués à la Politique de la Ville, quand le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) n'en compte que 20 % ».

Cependant, de nombreuses initiatives illustrent l'importance de l'économie sociale et solidaire pour une Politique de la Ville renouvelée, s'appuyant sur les potentiels des habitants, et pas uniquement sur les manques, et sur leur expertise.

Des activités construites avec et pour les habitants

Les régies de quartier, un acteur historique

Depuis près de 25 ans, les régies de quartier portent sur des territoires en grandes difficultés, un projet original entre insertion par l'activité économique, éducation populaire et économie solidaire. 90% des 140 régies actuelles se situent sur des quartiers



classés prioritaires. Elles emploient près de 8 000 salariés chaque année et leur projet est conduit par plus de 2 500 administrateurs bénévoles.

Une des caractéristiques des régies est de regrouper les élus des collectivités locales, les logeurs sociaux, et les habitants du ou des quartiers qui composent son territoire.

Comme l'indique Anne Mistral, directrice de la régie de quartier de Paris 19^e, « la régie a pour objectif d'améliorer la vie dans le quartier. Cette mission passe par l'embauche d'habitants du quartier éloignés de l'emploi sur des actions en lien avec le cadre de vie du quartier. La régie de quartier joue également le rôle de structure d'accueil de proximité au service des habitants sur des demandes très variées comme une aide aux démarches administratives, relations avec les bailleurs, etc. Nous accompagnons aussi les habitants qui désirent se mobiliser sur leur quartier ».

La co-construction des activités socio-économiques entre élus, mais aussi habitants, services techniques est au cœur de la gouvernance multi-partie prenante d'une régie de quartier.

Pour Didier Testelin, du Comité national de liaison des régies de quartier, les initiatives sont ici le vecteur d'un mode de gouvernance urbaine à même de « mettre en relation l'ensemble des acteurs sur un projet partagé de territoire ».

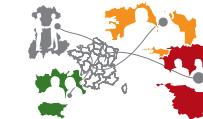
d'être considérées par certains, notamment les bailleurs sociaux, comme de simples prestataires de services».

Les régies ne sont en effet pas uniquement prestataires de services urbains qui créent des emplois dans les quartiers populaires et répondent aux besoins et au bien-être des habitants. Le renforcement du lien social et l'accès à la citoyenneté font aussi parties intégrantes du projet d'une régie de quartier. La cohésion sociale n'est pas subsidiaire, mais bien source du développement économique d'un territoire. Elle suppose le renforcement du pouvoir d'agir des habitants sur leur quartier.

La co-construction des activités socio-économiques entre élus, mais aussi habitants, services techniques est au cœur de la gouvernance multi-partie prenante d'une régie de quartier.

Pour Didier Testelin, du Comité national de liaison des régies de quartier, les initiatives sont ici le vecteur d'un mode de gouvernance urbaine à même de « mettre en relation l'ensemble des acteurs sur un projet partagé de territoire ».

TRANSVERSALE (S)



Les lieux collectifs de proximité à Nantes Métropole

Autres exemples de lieux de co-construction d'activités et de citoyenneté, les lieux collectifs de proximité à Nantes Métropole. Dans le cadre de son appel à projets ESS, Nantes Métropole a en effet accompagné 6 lieux de proximité : il s'agit d'initiatives variées, en terme d'échelle d'intervention (quartiers Politique de la Ville, communes), de publics concernés et d'objectifs prioritaires (insertion professionnelle des usagers, « mieux vivre » des habitants, etc.), mais qui partagent des valeurs et caractéristiques communes : l'économique au service de la solidarité ; un ancrage territorial (proximité) fort ; une valorisation des savoir-faire locaux et des modes d'organisation collectifs innovants.



« Chez nous », lieu d'interculturalité et de convivialité © Figure-toi Productions.

Dans le quartier du Breil par exemple, l'association Tak Après gère l'espace « Chez Nous », qui parie sur l'interculturalité comme vecteur de cohésion sociale. Chez Nous propose des services variés aux populations locales (pressing, traiteur, garde d'enfants, sorties culturelles, démarches administratives, etc.). Ces services ne sont pas décidés et mis en œuvre par la Municipalité mais issus de la réflexion collective d'habitants (essentiellement des femmes, notamment issues de migrations africaines), qui identifient les besoins et cherchent des réponses qui leur correspondent. L'enjeu est d'être citoyen dans sa ville et son quartier». Au-delà du service visible rendu, la collectivité constate que lorsque les femmes sont réunies pour leurs activités dans le Lieu de proximité, les incivilités ont tendance à fortement diminuer. Les jeunes savent que les mamans sont là, et exercent leur autorité, par une « surveillance active et sympathique de l'espace ». Mais personne ne sait quantifier cette réalité, et encore moins la financer !

Depuis 2010, les porteuses de projet (car il faut noter que les 6 lieux collectifs accompagnés par Nantes métropole sont animés par des femmes) se sont constituées en réseau. L'objectif de ce réseau est de capitaliser, mutualiser et valoriser ces différentes expériences innovantes d'économie sociale et solidaire ; la finalité est bien de pouvoir consolider les structures déjà existantes, de favoriser le transfert de ces expériences et l'émergence de nouvelles activités, la rencontre, pour sortir de leur isolement, et

- La mutualisation de certaines fonctions techniques (appui à la recherche de financements, administration, comptabilité, paye) et le développement des compétences spécifiques (formation, organisation, mobilisation des habitants, etc.).

1. Voir page 8.

2. Rapport réalisé pour le compte de la Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration de la Mairie de Paris, par des étudiants en Master Stratégies Territoriales et Urbaines de SciencesPo.

Les grandes étapes de la Politique de la Ville

1977

Programme « Habitat et vie sociale » : réhabiliter de grandes cités HLM par l'amélioration de l'habitat combinée à la recherche d'une meilleure qualité de vie.

1981

Vénissieux : émeute dans le quartier des Minettes. Lancement du programme de « développement social des quartiers » (DSQ).

1988

Lancement du programme de « développement social urbain » (DSU) qui se substitue au « DSQ ».

1989

Création des contrats de ville, instruments de réalisation des projets urbains.

1996

Création des ZUS : cibler et atteindre les publics prioritaires des contrats de ville. Crées dans le cadre du Pacte de relance pour la ville, ces zones sont réparties en ZRU (zones de redynamisation urbaine créées un an plus tôt) et en ZFU (zones franches urbaines). Depuis 2000 on compte 751 ZUS.

2000

Loi « Solidarité et renouvellement urbain » (SRU) du 13 décembre. La Politique de la Ville devient compétence de l'agglomération.

2002

Rapport critique de la Cour des comptes sur les 30 années précédentes de Politique de la Ville.

2003

Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1^{er} août, dite Loi Borloo. Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

2006

Les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) remplacent les contrats de ville. Création de l'ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances).

TRANSVERSALE (S)



L'ESS, des valeurs et une stratégie pour une autre Politique de la Ville (suite)



Médiateurs Citéo dans les transports en commun urbains à Lille © Citéo.

La médiation sociale pour habiter autrement les quartiers

Citéo est un acteur important sur le territoire de la Communauté Urbaine de Lille. Plus de 400 personnes interviennent dans le champ de la médiation sociale en sécurisation, prévention et animation. Le dispositif de médiation dans les transports urbains a été initié en 1998, puis renforcé en 2002, dans le cadre du Contrat local de sécurité dans les transports en commun sur Lille Métropole. 260 médiateurs interviennent dans les transports urbains, afin de sécuriser et d'humaniser le réseau, en complément des moyens techniques de dissuasion et de répression.

Professionnaliser et mettre en évidence son utilité sociale

L'un des enjeux posés à une activité comme la médiation sociale, et à nombre d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, est de faire reconnaître leur fonction et son utilité sociale, condition pour pérenniser l'activité.

C'est la démarche entamée par Citéo et le réseau France Médiation, qui regroupe une quarantaine d'acteurs de médiation sociale. Comme l'indiquait un colloque régional qui s'est tenu en mai 2011 à Lille « La médiation sociale : nouvel enjeu de société pour les villes – De l'émergence d'une fonction à la reconnaissance d'un métier », cette activité s'est professionnalisée au cours des dernières années.

Un travail important mené au sein de France Médiation a permis d'aboutir à l'élaboration au niveau national d'un référentiel métier, autour de 9 activités clés (présence active de proximité, gestion de conflits, etc.). Ce référentiel a été validé par la DIV, l'ACSE et la DGAS en 2009, et a servi de support à la mise en place d'une démarche d'évaluation de l'utilité sociale de la médiation, menée avec Hélène Duclos, de Culture et Promotion. Cette étude vient affirmer la visibilité et la plus-value sociétale de la médiation sociale, notamment en matière de contribution au développement local.

Des actions sont également développées en milieu scolaire, dans des collèges ou lycées classés en ZUS et/ou dispositif d'ambition réussite. 22 médiateurs interviennent afin de prévenir la délinquance, d'éduquer à la citoyenneté et de contribuer à la lutte contre l'échec scolaire.

Des pôles de coopération économique au sein des quartiers

La Coursive Boutaric à Dijon

Dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain du quartier des Grésilles, en mars 2010, les membres du conseil d'administration de l'OPAC de Dijon, avec le soutien du maire, ont décidé d'entreprendre un ambitieux projet de recyclage immobilier pour un immeuble vétuste et peu attractif. Mélant éco-réhabilitation et diversité d'usage (logements, activité économique), ce bâtiment est devenu un « pôle de coopération culturel, économique et social » rassemblant notamment des entreprises culturelles, une coopérative d'activité et d'emploi, un point relais de la Maison de l'emploi et des permanences des structures d'accompagnement issues de l'ESS (ADIE, Boutique de gestion, Bourgogne Active, etc.).

Aujourd'hui terrain vague, l'esplanade de 5 000 m² attenante à l'immeuble, sera remplacée par des jardins partagés, un espace de convivialité pour les familles du quartier et un théâtre de verdure.

Un comité de pilotage rassemblant de nombreuses parties-prenantes a été créé pour suivre ce projet.



Aménagement de l'Esplanade Boutaric, première plantation en 2011 © Ville de Dijon.

Il est présidé par la Ville de Dijon et regroupe le Grand Dijon, le Conseil Régional de Bourgogne, l'OPAC de Dijon et l'association La Coursive Boutaric



La Casbah Boutaric : le suprême Tajine de Nicolas Simarik © Ville de Dijon.

Le Centre d'innovations socio-économiques à Lille

À Lille, un important projet de Centre d'innovations socio-économiques devrait voir le jour dans le cadre d'une opération de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ouverture prévue en 2014). À la jonction d'un quartier en zone urbaine sensible et du centre-ville, ce projet mobilise une grande diversité d'acteurs (associations, TPE, PME d'ESS, accompagnement, recherche, collectivités, etc.). Il favorisera les échanges entre acteurs mais également avec les habitants. Ce centre sera un pôle d'excellence en matière d'ESS, facilitant l'émergence des idées et la remontée directe des besoins du quartier.

Un soutien est d'autre part apporté aux initiatives d'ESS afin de favoriser leur implantation dans les quartiers : accès aux marchés publics, mise en relation avec d'autres acteurs, aide au recrutement et financement de formation, accès aux locaux. Cet accès est facilité par un partenariat avec les bailleurs sociaux : une clause de la convention interbailleurs signée par la Ville avec l'ensemble des bailleurs, mentionne l'accès aux locaux à des conditions préférentielles pour les structures ESS. Un partenariat est d'autre part en cours avec Paris Initiative Entreprise, le fonds territorial France Active, pour un programme PIE Quartiers. De même qu'une réflexion s'engage avec l'ADIE pour concevoir un plan d'action permettant de toucher davantage les publics des quartiers.

Nous expérimentons par ailleurs à la Goutte d'Or une approche filière. Compte tenu des activités existantes, le projet est de travailler sur la filière Textile-Mode-Habillement, en positionnant l'ESS dans cette démarche. L'un des enjeux est de permettre le passage de l'informel au formel. Un projet de création de coopérative de services est en cours. À noter que ce projet a été précédé par un travail avec des étudiants de Sciences Po, qui ont conduit pour la DPVI

un diagnostic sur les potentialités de l'ESS au sein du quartier parisien de la Goutte d'Or, permettant de concevoir un vrai plan territorial ESS dans ce quartier.

Enfin, de nombreuses actions mobilisent des acteurs de l'ESS. Par exemple, dans le cadre de l'action Parcours vers l'emploi : il a été constaté que beaucoup de femmes abandonnaient la formation en cours pour des emplois précaires. Un programme a été mis en place, touchant 700 femmes, pour leur permettre de concilier formation et travail à temps partiel, souvent au sein de structures ESS. Des réponses sur la garde d'enfants ont également été mises en place.

TRANSVERSALE (S)



Politique de la Ville et ESS à Paris

Brigitte Ricci est chargée de mission développement économique, emploi, développement durable, égalité femmes/hommes à la Ville de Paris.

Comment est organisée la Politique de la Ville à Paris ?

B. R. : La Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration, mise en place à Paris en 2002, a une double mission :

- la mise en œuvre du Contrat urbain de cohésion sociale dans les quartiers qui relèvent de la Politique de la Ville (14 quartiers et environ 350 000 parisiens) ;
- la politique d'intégration et de lutte contre les discriminations sur l'ensemble de Paris.

La délégation, dirigée par Claude Lanzvers, compte 82 agents. Au niveau politique, elle est rattachée à Gisèle Stivenard, adjointe au Maire de Paris chargée de la Politique de la Ville et de l'engagement solidaire. Seybah Dagoma, adjointe au maire de Paris est chargée de l'ESS.

Quelles sont les principales articulations entre l'ESS et la Politique de la Ville à Paris ?

B. R. : On peut parler d'un croisement de longue date à la Ville de Paris entre Politique de la Ville et ESS. Par exemple, en 2006, un séminaire avait été organisé pour les services sur cette question, avec Jean-Louis Laville.

Comme souvent, les clauses d'insertion, en lien avec le Grand projet de renouvellement urbain, sont un des outils importants pour faciliter la création d'emplois pour des personnes des quartiers (environ 200 ETP). Au-delà de l'impact en volume d'heures que cela représente, la Ville souhaite aider à la structuration de l'offre d'insertion et des parcours d'insertion. Par exemple, dans le domaine des espaces verts et des métiers connexes, un travail est mené avec la Direction des Espaces verts - Environnement, en lien avec les têtes de réseaux de l'IAE et des micro-entrepreneurs. Il s'agit de développer une offre d'insertion qui bénéficie au public prioritaire, mais aussi d'être sur une démarche innovante, par exemple en matière de mobilier urbain, de gestion des espaces publics, etc. Une étude-action sera rendue en septembre.

Le soutien aux régies de quartier est une autre orientation importante de la Politique de la Ville. Neuf régies sont opérationnelles aujourd'hui, et trois en projet. L'objectif est d'avoir une Régie par quartier.

La Ville a une convention avec le Comité National de Liaison des Régies de Quartier pour l'accompagnement des régies. La consolidation des régies existantes passe par une diversification de leurs ressources et de leurs activités (services aux personnes, développement des marchés, prise en compte du développement durable) et un renforcement de leurs pratiques de mutualisation.



Alexandre Zongo et Sakina M'Sa, créateurs de mode au Quartier de la Goutte d'Or © Alice Hertzog, DPVI, Ville de Paris.

Un soutien est d'autre part apporté aux initiatives d'ESS afin de favoriser leur implantation dans les quartiers : accès aux marchés publics, mise en relation avec d'autres acteurs, aide au recrutement et financement de formation, accès aux locaux.

Cinq structures ont d'ores et déjà retenues au travers des deux premiers appels à projets, et occupent ainsi des locaux refaits à neuf avec des loyers très bas (entre 30 et 60 euros/m²). Un troisième appel à projets devrait prochainement voir le jour, et permettrait de renforcer la dynamique enclenchée.

Les structures retenues ont réussi à s'adapter et à proposer des services aux habitants, qui deviennent à la fois des usagers et des participants. La Débrouille C^{ie}, qui recycle des déchets par l'art, est devenue un vrai lieu de convivialité quotidien, comme le souligne Sébastien Arvis chargé de développement dans le 19^e.

Retrouvez plus d'informations sur la Rue de la Solidarité sur le site du RTEES.

Rue de la Solidarité © Atelier de la Débrouille C^{ie}.



VIE DU RESEAU



À vos agendas !

Mardi 27 septembre

Journée de formation «SCIC et intérêt général: rôle possible des collectivités», de 9 h 30 à 16 h 30 à Paris dans les locaux d'Idéal Connaissances ou en webconférence.
Inscription par mail à animation@rtes.fr

Jeudi 10 novembre, Assemblée nationale, Paris

Journée d'échanges et de débats autour des critères d'utilité sociale dans les politiques publiques.

À venir!

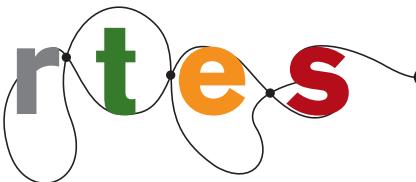
Un guide sur la mobilisation des critères d'utilité sociale dans les politiques publiques

Parution prévue pour décembre 2011

Le RTES a lancé en 2011 un chantier autour de la prise en compte de critères d'utilité sociale au sein des politiques publiques. Ce chantier s'est notamment traduit par l'organisation de journées de travail et par la rédaction d'un cahier d'espérance sur ce thème dans le cadre des États Généraux de l'ESS. Une journée d'échanges est prévue en novembre avec les réseaux d'acteurs travaillant sur ces questions.

Un guide pratique sur ce thème va prochainement être publié par le RTES, en partenariat avec l'Association des Régions de France et l'Avise. À partir d'exemples et de témoignages, il s'agit de permettre aux élus et à leurs équipes techniques de disposer d'un appui concret pour l'introduction de critères d'utilité sociale dans les politiques publiques. Comment établir et utiliser des critères pour délimiter le champ d'intervention de la politique d'ESS ? Comment intégrer ces critères dans les appels à projet et lors de l'instruction des projets ? Comment, plus largement, peuvent-ils participer à mesurer l'impact des projets accompagnés ?

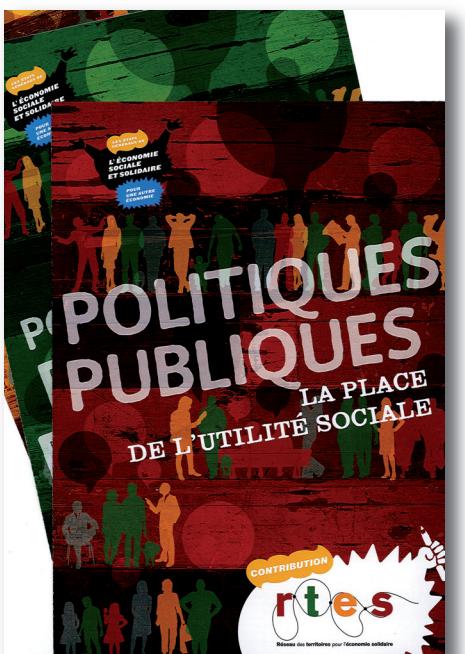
Renseignements : RTES : Anne-Laure Federici, alfederici@rtes.fr / AVISE : Prunelle Gorget, prunelle.gorget@avise.org



Hôtel de Ville, BP 667, 59 033 Lille cedex
www.rtes.fr / animation@rtes.fr
tél. : 03 20 49 50 00 (poste 7011)
fax : 03 20 49 57 68

Publications récentes

Cahiers d'espérances du RTES



Le RTES a publié trois cahiers d'espérances dans le cadre des États Généraux.

L'un porte sur les **pôles territoriaux de coopération économique**. Des acteurs aujourd'hui souhaitent que le territoire avec ses compétences en formation, recherche, entrepreneuriat collectif, soit reconnu pour toutes ces richesses et sa capacité à les mettre en réseau comme pôle de coopération économique. Pourquoi ? Comment ? Pour quels résultats ? Comment partager les bonnes pratiques ? Quelle place des collectivités avec les acteurs de l'ESS pour des co-constructions efficaces et respectueuses ?

Un autre s'intéresse à la **Politique de la Ville**. Jusqu'ici trop souvent cantonnée dans des actions spécifiques, voire de réparation, l'ESS s'avère peu à peu comme une réponse globale et concrète à des questions de politique de la Ville.

Le troisième Cahier d'espérance met en évidence des méthodes de dialogue entre collectivités et acteurs autour des questions d'**utilité sociale et d'intérêt général**. Comment définir ensemble des critères de reconnaissance ? Comment définir une « spécificité concrète de l'ESS », comment justifier une politique spécifique avec ces acteurs, qui ne soit pas discriminante pour les autres formes d'entreprises ? Comment éviter la « dictature » des marchés publics comme seul mode de relations entre acteurs d'ESS et collectivités ? Comment au contraire, créer du partenariat ?

Cahiers disponibles sur demande auprès du RTES et consultables sur le site www.rtes.fr ou sur le site des États Généraux www.pouruneautreconomie.fr.

Bienvenue aux nouveaux adhérents :
Ville de Merville (59); Ville de Plombières-lès-Dijon (21); Angers Loire Métropole (49);
Pays de la Lys romane (62); Collectivité Territoriale de Corse; Région Limousin

Adhérents au 31 août 2011

Régions : Aquitaine • Bourgogne • Bretagne • Champagne-Ardenne • Collectivité territoriale de Corse • Haute-Normandie • Île-de-France • Limousin • Midi-Pyrénées • Nord-Pas de Calais • Pays de la Loire • Picardie • Provence-Alpes-Côte d'Azur • Rhône-Alpes

Départements : Deux-Sèvres • Dordogne • Meurthe-et-Moselle • Oise • Paris • Val-de-Marne

Intercommunalités : Amiens Métropole • Angers Loire Métropole • Artois Comm. • Brest Métropole Océane • C.A. Niort • Carene • Caux Vallée de Seine • Creusot-Montceau • Grand Dijon • Grand Poitiers • Grand Roanne • Grand Toulouse • Grenoble-Alpes Métropole • Lille Métropole Communauté Urbaine • Nantes Métropole • Pau-Pyrénées • Pays de la Lys romane • Pays de Montbéliard • Plaine Centrale Val-de-Marne • Plaine Commune • Rennes Métropole • Saint-Etienne Métropole • Sicoval • Val de Drôme

Villes : Argentan • Audincourt • Aulnay-sous-Bois • Bergerac • Caen • Canéjan • Champigny-sur-Marne • Cherbourg-Octeville • Chevilly-Larue • Clichy-la-Garenne • Fresnes • Grenoble • Hem • Lille • Lorient • Lyon • Merville • Niort • Pantin • Pessac • Plombières-lès-Dijon • Revin • Saint-Denis • Saint-Fargeau-Ponthierry • Saint-Herblain • Seclin • Senones • Tourcoing • Villeneuve d'Ascq • Wattrelos

Abonnement

Vous pouvez vous abonner à la lettre sur simple demande auprès du RTES

Direction de publication : Christiane Bouchart - Rédaction : Anne-Laure Federici, déléguée générale, 06 61 17 94 90 - alfederici@rtes.fr - Charlotte Millereaux - animation@rtes.fr - Charte graphique : Yann Montigné - www.ahauteurdx.com - Mise en page : Jean-Marc Pubellier - marcpub@wanadoo.fr Impression : Artésienne sur papier recyclé Cyclus Print.

